

Vayè'hi

14 Janvier 2017
16 Tévèt 5777

965

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Etre influencé ou non, dépend de notre volonté

« Rassemblez-vous, je veux vous révéler ce qui vous arrivera dans la suite des jours. »

(Béréchit 49:1)

Le sujet de l'influence de l'environnement, si prépondérante, a fait couler beaucoup d'encre chez nos Maîtres. Néanmoins, il est important de savoir que le pouvoir de l'influence ne peut s'exercer que lorsque les deux partis le désirent. En effet, pour que des paroles pénètrent le cœur de quelqu'un, il doit le vouloir. S'il n'a aucune volonté de se laisser influencer, on aura beau déployer tous les efforts dans ce sens, ils seront vains. Cet individu peut être comparé à un homme assoiffé auquel on apporte de l'eau, mais qui refuse d'ouvrir sa bouche : il ne pourra éteindre sa soif.

Yaakov incarnait la vérité, dont il inspirait son entourage. Pourtant, Lavan, qui vécut de nombreuses années à ses côtés, resta toujours le même escroc. Comment l'expliquer ?

Car, bien que Lavan reconnût la piété du patriarche, il n'était pas intéressé à modifier sa conduite, aussi se voilait-il la face. De même, Essav qui, depuis son plus jeune âge, avait grandi avec Yaakov, n'a pas été influencé par ce dernier et est resté mécréant, car il ne désirait pas changer. Il se complaisait dans son impiété, si bien qu'il n'était pas en mesure d'être influencé positivement par son frère.

Il est écrit : « Tu témoigneras à Yaakov la vérité » (Mikha 7:20). Les première et dernière lettres du mot émet (vérité), aleph et tav, forment le terme èt, qui a le même sens que la conjonction de coordination « et », servant à lier deux mots. Nous y lisons en filigrane que lorsque la personne exerçant l'influence et celle la recevant poursuivent le même but, elles méritent que se joigne à elles la lettre intermédiaire du mot émet, le mèm, qui renvoie à la Torah, donnée en quarante jours(, nombre correspondant à la guématria de cette lettre). C'est donc leur volonté conjugée qui les lie à la Torah. Dans le cas contraire, on obtient le mot mèt, signifiant « mort », car comme l'a dit un de nos Sages, « soit une 'havrouta, soit la mort ». En l'absence de lien entre le donneur et le receveur, il y a rupture. C'est seulement quand tous deux désirent se lier à la Torah qu'ils sont en mesure d'en être les réceptacles.

Dès lors, nous pouvons comprendre l'explication de Rachi sur notre verset introductif : Yaakov vou-

lait révéler à ses enfants la fin des temps, mais la Présence divine le quitta. Pourquoi l'Éternel l'a-t-il ainsi empêché de leur faire cette révélation ? Car Il désirait que la Délivrance finale survienne par le mérite de chacun d'entre nous, ce qui n'aurait pu avoir lieu si sa date nous avait été dévoilée. Il attend de chaque Juif qu'il démontre son aspiration ardente à la Délivrance en fournissant un effort spirituel – en se rapprochant de la Torah et de l'observance des mitsvot et en l'implorant pour qu'il la fasse survenir au plus vite.

Nous retrouvons cette idée concernant la délivrance d'Égypte : bien que le Tout-Puissant l'eût promise, il était nécessaire que les enfants d'Israël se lamentent et prient sincèrement pour la mériter, comme il est dit : « Les enfants d'Israël gémirent du sein de l'esclavage et se lamentèrent », puis seulement : « leur plainte monta vers D.ieu » (Chémot 2:23). Tous ensemble, ils prièrent pour la Délivrance, et chacun pria également en faveur de son prochain, ce qui leur donna droit à celle-ci. C'est pourquoi, lorsque Yaakov voulut révéler à ses enfants la fin des temps, sans la soumettre à la condition d'un travail de leur part, le Saint béni soit-Il s'y opposa. Car la Délivrance a un prix – une volonté de s'améliorer, d'être influencé positivement, la prière et le repentir.

Ce passage de la Torah est « fermé », ce que j'interpréterais comme suit : c'est une allusion au devoir du peuple juif de se fixer des barrières afin de rester toujours dans le droit chemin et de ne pas subir l'influence néfaste des nations, ces barrières prévenant toute intrusion. Il nous est interdit de chercher à nous lier à eux et d'imiter leurs voies. Nous devons préserver notre pureté, à l'instar d'un ustensile d'argent, soigneusement rangé dans une armoire fermée, à l'abri de l'air, afin qu'il ne se rouille pas.

Cela étant, comment utiliser notre pouvoir de volonté pour ne pas subir de mauvaise influence ? Nous ne le pouvons que par le biais de la Torah, appelée « vérité », seule protection efficace contre les vents contraires. Tel fut d'ailleurs le secret qui permit à nos ancêtres de résister à l'influence dépravatrice de l'Égypte, puisqu'ils s'attachèrent à trois points d'ancrage dans notre tradition : les noms, la langue et les coutumes vestimentaires. Ces trois domaines dans lesquels ils manifestèrent leur fidélité formèrent une barrière entre eux et les Égyptiens, entravant toute influence délétère.

	All.	Fin	R. Tam
Paris	17h01	18h14	19h02
Lyon	17h02	18h11	18h57
Marseille	17h08	18h14	18h58

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 16 Tévèt, Rabbi Morde'haï Karsenty

Le 17 Tévèt, Rabbi Salman Moutsafi

Le 18 Tévèt, Rabbi Tsvi Elimélekh Chapira, auteur du Bené Issakhar

Le 19 Tévèt, Rabbi Avraham Chemouel Binyamin Sofer, le Ktav Sofer

Le 20 Tévèt, Rabbénoù Moché ben Maïmon, le Rambam

Le 21 Tévèt, Rabbi Matslia'h Mazouz, auteur du Ich Matsia'h

Le 22 Tévèt, Rabbi Yaakov Hacohen Trab de Salton



זכור לטוב

De la Torah d'Eliahou Hanavi



PAROLES DE NOS SAGES

Pourquoi le prophète Elie eut-il le mérite de faire revivre un mort ?

C'est parce qu'il accomplissait, durant sa vie, la volonté de D.ieu. Quand la gloire de D.ieu ou celle des Israélites était profanée, il soupirait amèrement et croyait voir la fin de ses frères. Dans chaque génération, il faisait preuve de la plus grande affection pour les hommes justes, qu'il embrassait et serrait dans ses bras. En même temps, il bénissait, louait, exaltait, élevait le Nom du Saint béni soit-il.

Telle était en effet la bonne habitude d'Elie. Quand D.ieu lui dit : « Que fais-tu ici, Eliahou ? », il répondit : « Je suis plein de zèle pour défendre la gloire de D.ieu. ». D.ieu lui dit : « Va, retourne dans le chemin du désert, à Damas... Tu oindras Yéhou, fils de Nimchi, pour roi d'Israël, et Elicha, fils de Chafat, de Avel-Me'hola, pour prophète à ta place. » « Il partit de là et trouva Elicha, fils de Chafat, qui labourait, ayant douze paires de bœufs devant lui, et lui était avec la douzième. Elie passa près d'Elicha et jeta sur lui son manteau. » (Rois I, 19)

Aussitôt, Elicha laissa tout ce qu'il avait et suivit Elie, comme l'indique l'Écriture : « Il abandonna les bœufs et courut après Elie et lui dit : Je te prie, que j'aie au moins embrasser mon père et ma mère, et alors je te suivrai. » (ibid.) Elicha renonça immédiatement à tous ses biens et sema tout son champ de sel. « Il s'en retourna donc avec Elie, prit une paire de bœufs et les sacrifia. Il se leva et partit avec lui pour le servir. »

Le texte ne dit pas « et il étudia son enseignement », mais « il le servit ». Aussi en déduit-on

que celui qui se met au service d'un érudit a plus de mérite que celui qui ne fait qu'étudier.

Quand un homme veut se séparer d'un autre, il doit auparavant s'entretenir avec lui de quelque loi, afin qu'il se souvienne de lui quand il mentionnera ses paroles qu'il aura entendues. C'est ce que l'on comprend de ce verset : « Et tandis qu'ils poursuivaient leur marche en parlant » (Rois II 2, 11). Ici, « en parlant » désigne la Torah, comme on le voit de ce verset : « Et Mes paroles ne sont-elles pas comme le feu, dit l'Éternel ? » (Jérémie 23:29) Quand un ange fut envoyé à ces deux prophètes, pour enlever Elie de la terre, il ne put pas leur imposer sa volonté, car il les trouva occupés à l'étude de la Torah. Il retourna donc vers D.ieu et lui dit : « Maître de l'univers, je ne puis rien faire contre eux, car ils s'occupent de Ta Loi. »

« Et voici un chariot de feu et des chevaux de feu, qui les séparèrent l'un de l'autre. Et Elie monta aux cieux dans un tourbillon. » (ibid.)

Par « chariot de feu », il faut entendre la Torah (le Tanakh), tandis que les « chevaux de feu » désignent la Michna, les lois et les récits talmudiques (la loi orale).

De ce membre de phrase « ils les séparèrent l'un de l'autre », on comprend que l'ange retourna encore vers D.ieu et lui dit : « Maître de l'univers, j'ai accompli Ta volonté. J'ai pu les séparer violemment et les pousser chacun d'un côté. » Voilà ce que veut dire : « Ils les séparèrent l'un de l'autre ».

C'est de là que l'on a enseigné que deux personnes qui voyagent ensemble et s'entretiennent de la Torah sont préservées de tout mal.

Se serrer la ceinture ? Pas sur le compte des pauvres !

« D'Acher, son pain est gras ; c'est lui qui pourvoira aux jouissances des rois. » (Béréchit 49:20)

A travers la bénédiction d'Acher, la Torah nous enseigne une conduite à suivre.

De quelle manière ce fils de Yaakov se distinguait-il ?

« D'Acher, son pain est gras » : le simple pain qu'il consommait était à ses yeux comme les plats les plus succulents. Autrement dit, il se contentait de pain et ne demandait rien d'autre à manger.

Par contre, « c'est lui qui pourvoira » : lorsqu'il s'agissait de donner la tsédaka aux pauvres, il choisissait « des mets royaux » (autre traduction de notre verset), ce qu'il y avait de meilleur.

Or, c'est cette ligne de conduite que chacun d'entre nous devrait adopter : vivre modestement et donner l'aumône avec largesse.

L'homme croit erronément que s'il garde le meilleur pour lui-même et cède la moins bonne et plus petite part à autrui, il en sortira gagnant. Cependant, nos Sages nous détrompent : « Celui qui constate que son gagne-pain a réduit, augmentera ses dons à la tsédaka » et s'accomplira en sa faveur la promesse du verset : « et Je ne te ferai plus souffrir » – il ne connaîtra plus la pauvreté.

Le Maguid de Douvna illustre cette idée par l'allégorie suivante.

Un riche importateur voyageait à bord d'un navire, qu'il avait chargé d'un grand stock de marchandises. Il avait aussi une petite valise contenant un sac avec son tallit, ses tefillin et des livres saints.

Un jour, la tempête se leva en mer. De violentes vagues se brisaient sur le pont, menaçant de faire sombrer le navire. Le capitaine informa le commerçant que la lourde charge du bateau risquait de le faire couler, et qu'il fallait donc en jeter une partie à la mer.

Le commerçant se précipita vers sa cabine pour prendre son sac dans lequel se trouvaient son tallit et ses tefillin, prêt à les jeter par-dessus bord...

Mais son accompagnateur lui demanda : « Pourquoi as-tu choisi, parmi toute ta lourde cargaison, ce petit sac avec ton tallit et tes tefillin ? Ne sont-ils pas justement les choses les plus importantes, capables de nous sauver avec tout ce que le bateau contient ?! »

Tel est le sens de cette allégorie : celui qui connaît un revirement de fortune, dans quel domaine est-il porté diminuer le budget ? Au lieu de renoncer à ses acquisitions superflues, il réduit l'argent qu'il avait l'habitude de donner à la tsédaka, comme si cette attitude allait lui apporter le salut. Nos Maîtres nous enseignent qu'au contraire, c'est en donnant davantage aux nécessiteux qu'on redressera sa propre situation et s'enrichira. C'est donc la dernière chose à laquelle nous avons intérêt à renoncer !

DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine : « **Les jours de David approchant de leur fin** » (Melakhim I 2).

Lien avec la paracha : la haftara évoque la mort du roi David et le legs qu'il laissa à son fils Chelomo, tandis que la paracha nous fait part du décès du patriarche Yaakov et du testament transmis à son fils Yossef.

CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Quand est-il permis d'écouter de la médisance ?

Le seul fait d'écouter des propos médisants est interdit d'après la Torah, même si on n'a pas l'intention d'y croire. Néanmoins, il existe une différence entre le fait d'écouter de la médisance et celui d'y accorder crédit. Il n'est interdit d'écouter que dans le cas où de tels propos ne nous concerneront pas dans l'avenir. Mais s'ils nous concernent et qu'ils sont véridiques, il sera permis de les écouter afin de se méfier de la personne en question et d'éviter de subir des torts de sa part. Par exemple, si l'on comprend dès le début du récit d'untel qu'il désire nous démontrer la malhonnêteté de quelqu'un avec lequel on projetait de s'associer dans une affaire ou avec lequel on pensait faire un chidoukh.





A MÉDITER...

Se renforcer et mériter la bénédiction

En tant que parents, nous devons adopter des comportements éducatifs qui indiquent à nos enfants la manière correcte de servir l'Éternel et d'observer les mitsvot. Le Rama (Choul'han Aroukh, Ora'h 'Haïm 124:7) souligne à cet égard le rôle du père, en particulier concernant l'exemple personnel qu'il donne à sa progéniture lorsqu'il veille à son devoir de répondre Amen : « Il enseignera à ses jeunes enfants à répondre Amen, car dès le moment où un jeune enfant répond Amen, il acquiert sa part dans le monde à venir. »

Dans l'ouvrage Bené Chelochim, nous trouvons une allusion à cette idée. Il y est écrit que le verset « Puis amenez-moi votre jeune frère, et vos paroles seront justifiées (véyéamnou) » (Béréchit 42:20) fait référence à l'obligation du père d'enseigner à ses jeunes enfants à répondre Amen, afin de leur permettre d'acquérir une place dans le monde futur, comme l'explique le Rama.

Une autre allusion à ce devoir incombant au chef de famille a été relevée par le Yalkout Méam Loez (Esther 2:7). Il est écrit : « Il était le tuteur (omen) de Hadassa, c'est-à-dire d'Esther, fille de son oncle » – le texte nous enseigne la manière dont Morde'haï s'occupait d'Esther, dès son plus jeune âge, ce que nous pouvons lire en filigrane à travers le terme omen qui, écrit sans Vav, peut se lire Amen. Dès qu'elle commença à parler, il lui apprit à répondre Amen, car cela fait partie du devoir des parents. Lorsqu'un enfant se met à parler, son père doit lui apprendre les phrases « Torah tsiva lanou Moché moracha kéhilat Yaakov » et « Chéma Israël (...) », et lorsqu'il grandit encore un peu, il doit lui apprendre quelques autres versets par cœur, l'amener à la synagogue et lui apprendre à répondre Amen à voix haute. Car si, à Dieu ne plaise, cet enfant venait à mourir, ce Amen lui tiendrait lieu de mérite pour se relever lors de la résurrection des morts. C'est ce que fit Morde'haï avec Esther : depuis sa plus tendre enfance, il lui apprit à répondre Amen.

Une éducation pure dès le berceau

De nombreux parents pensent que c'est un mérite pour eux d'amener leurs jeunes enfants à la synagogue pour leur permettre de s'imprégner de l'atmosphère sainte qui y règne. Il faut cependant savoir que c'est le moment le plus approprié pour ancrer dans le cœur de leurs jeunes enfants une méticulosité à répondre Amen aux bénédictions du ministre officiant et au Kaddich. Comme le rapporte l'ouvrage Taharat Hakodech Hakadmon (II, 5), « lorsqu'un jeune enfant commence à venir à la synagogue, son père doit lui donner des consignes et lui apprendre à répondre Amen ainsi qu'à la Kedoucha et aux autres passages lors desquels les fidèles doivent répondre ».

L'auteur de Notser 'Hessed (Avot 3:11) met en garde contre ceux qui pensent qu'il faut laisser les enfants grandir avant de les éduquer à répondre Amen : « Depuis son plus jeune âge et tout au long de son enfance, il faut éduquer son enfant à la crainte de D.ieu, en fonction de sa compréhension et de son intelligence. Contrairement à ces gens stupides, qui ne l'éduquent pas à la crainte de D.ieu, prétendant qu'il aura encore le temps de l'acquiescer plus tard en grandissant, lorsqu'il saura prier et répondre Amen, (...) il convient d'éduquer son enfant essentiellement à la crainte de D.ieu en récitant avec lui les bénédictions et les louanges (...) et en lui apprenant à réciter toutes les bénédictions posément et à répondre Amen. »

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



« Et bien ! Tes deux fils qui te sont nés au pays d'Égypte avant que je vinsse auprès de toi en Égypte, deviennent les miens ; non moins que Réouven et Chimon, Ephraïm et Menaché seront à moi. »

(Béréchit 48:5)

Comme le souligne la bénédiction de Yaakov, Ephraïm et Menaché méritèrent d'arriver au même niveau que les chefs de tribus et d'être eux-mêmes considérés comme tels. Nous pouvons nous demander pourquoi un tel mérite ne fut accordé qu'aux enfants de Yossef, et non pas, par exemple, à ceux de Yéhouda, la plus importante des tribus, ou d'Issakhar, symbolisant la Torah.

De fait, tous les chefs de tribus ainsi que leurs enfants étaient des hommes pieux et saints, servant fidèlement l'Éternel. Ils avaient atteint un très haut niveau de pureté et de sainteté. Cependant, une différence de fond séparait Yossef et ses enfants, d'une part, et ses frères et les leurs, de l'autre.

Ces derniers avaient eu le mérite d'être élevés aux côtés du patriarche Yaakov. Ils étaient au quotidien témoins de ses gestes empreints de sainteté, sainteté dont ils s'imprégnèrent et qui déteignit sur leur propre conduite. En effet, quoi de plus naturel pour celui qui grandit dans un foyer respirant la Torah et la crainte du Ciel que d'être influencé par ce courant spirituel ?

Par contre, Yossef et ses enfants grandirent dans une terre étrangère, l'Égypte, pays le plus corrompu de l'époque. Ce climat de débauche et d'idolâtrie représentait, pour eux, une épreuve très ardue, et pourtant ils surent la surmonter. En outre, Yossef, nommé vice-roi d'Égypte, avait la responsabilité d'assurer la bonne marche de ce pays durant les années de famine, et ne pouvait donc pleinement s'investir dans l'éducation de ses enfants. Ceux-ci étaient donc plus vulnérables. Et pourtant, ils allèrent à contre-courant de l'atmosphère de débauche, restant fidèles au judaïsme. Ils servirent l'Éternel avec intégrité en ne comptant que sur eux-mêmes, et non sur le soutien de leur père ou de leur grand-père. D'où la supériorité des fils de Yossef sur ceux des autres chefs de tribus, qui leur valut d'être mis sur le même plan que Réouven et Chimon dans la bénédiction de Yaakov.

Nous en déduisons la grandeur de celui qui résiste aux incitations du mauvais penchant et surmonte toutes les embûches placées sur sa route. Malgré un environnement peu favorable, totalement à l'écart des valeurs juives, il s'efforce de préserver la pureté de ses yeux et s'attache de toutes ses forces à la Torah et aux mitsvot. Il va sans dire qu'un tel individu est supérieur, aux yeux du Très-Haut, à un autre ayant grandi dans un foyer empreint de crainte de D.ieu. Car le premier est arrivé au même résultat mais au prix de grands sacrifices, et l'Éternel récompense l'homme en fonction des efforts qu'il a déployés.



LA VOIE TRACÉE

Étincelles de émoïna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Une affaire en entraîne une autre

En 1984, lorsque nous avons voulu fonder la Yéchiva de Lyon, pour acheter la villa dans laquelle elle se trouve aujourd'hui, je me heurtai à un obstacle de taille : on en demandait 700 000 francs !

J'avais alors la trentaine et étais loin de disposer d'une telle somme. Je n'avais pas la moindre idée de la manière dont je pourrais la rassembler.

Au cours d'une visite de la villa, son propriétaire m'avertit que si je n'étais pas prêt à signer dès le lendemain le contrat de vente, il ne me la réserverait plus et chercherait d'autres acheteurs. Je rentrai donc chez moi préoccupé : comment allais-je rassembler cette immense somme d'argent ?

Aussitôt arrivé chez moi, ma femme m'interrogea sur mon air sombre et inquiet. Je lui parlai de la villa que je voulais acheter pour la Yéchiva et des menaces du propriétaire. Ne sachant comment mettre la main sur une telle somme, j'étais très inquiet.

Je sentais que le temps passait rapidement, et qu'il ne m'en restait presque plus pour mettre la main sur l'argent. Dans ma détresse, je m'adressai au Maître du monde, qui maîtrise tout, et lui parlai directement, comme un fils à son père :

« Maître du monde, à Toi appartiennent la grandeur, la puissance et la gloire et Tu gouvernes tout. Je voudrais édifier en Ton honneur un lieu saint dédié à la Torah. Tu sais que je ne cherche pas à me glorifier à titre personnel, mais à glorifier ta Torah, à accroître le nombre de ses adeptes et à rendre méritant le

pour grand nombre de Juifs. Pour ce faire, j'ai à présent besoin d'une grande somme d'argent. Toi qui as créé le monde entier n'as certainement aucun frein pour me venir en aide. Que sont 700 000 francs pour Toi ? »

Quand je terminai ma prière, je me sentis encouragé et espérais voir bientôt l'aide du Miséricordieux en ma faveur.

La nuit tomba et, sous l'effet du stress, je ne parvins pas à m'endormir. Les heures s'écoulaient lentement, mais le sommeil ne venait toujours pas. A 5 heures du matin, la sonnerie du téléphone brisa soudain le silence. Au bout du fil, mon interlocutrice s'excusa de me téléphoner à une heure pareille, mais elle n'avait pas réussi à fermer l'œil de la nuit du fait qu'elle avait en sa possession un certain nombre de lingots d'or qui valaient une très forte somme et qu'elle avait l'intention de vendre. Elle n'avait pas réussi jusque-là à trouver une personne digne de confiance pour conclure une telle transaction. Cela la préoccupait tellement qu'elle s'était permise de me téléphoner, m'avoua-t-elle, pour me demander une berakha à ce propos.

Cette conversation téléphonique tout à fait inattendue me surprit au plus haut point, mais je bénis cette femme comme elle le souhaitait. « Si seulement je pouvais moi aussi avoir quelques lingots d'or et avoir le même souci qu'elle, j'aurais si facilement résolu mon problème », ne pus-je m'empêcher de me dire en même temps.

Un quart d'heure plus tard, la sonnerie du téléphone retentit à nouveau. Cette fois-ci, c'était un Juif vers lequel c'est généralement moi qui me tourne pour lui demander son aide à différents sujets. Mais au cours de

cette étrange nuit, les rôles étaient inversés et il me confia qu'il m'appelait parce qu'il ne parvenait pas à trouver le sommeil.

« C'est drôle, lui répondis-je, c'est la "nuit des gardes". Je ne parviens pas à m'endormir, une femme m'a appelé il y a un quart d'heure pour me dire qu'elle non plus, et maintenant, c'est votre tour. Incroyable ! »

Je lui racontai alors le problème de cette femme, qui ne trouvait pas de personne digne de confiance à qui vendre ses lingots et n'en trouvait pas le sommeil. Mon interlocuteur parut intéressé par cette affaire et me demanda à avoir davantage de détails. Quand je m'aperçus qu'il était sérieux, je lui donnai le numéro de téléphone de la dame, pour qu'elle lui précise les différents détails de l'affaire qu'elle voulait conclure.

Quelque temps après, la femme me téléphona pour me demander si elle pouvait venir chez moi avec le client potentiel que je lui avais adressé, ainsi qu'un avocat, pour signer le contrat qu'ils voulaient conclure.

Ainsi fut fait. Au moment où ils concluaient la transaction, je ne pus m'empêcher de ressentir un léger pincement au cœur : tous deux signaient une affaire pour des sommes colossales, tandis que je n'avais pas pour ma part la moindre idée de la manière dont j'allais pouvoir trouver la somme nécessaire pour l'achat de la villa que je voulais destiner à la fondation d'une Yéchiva appelée à devenir un centre de Torah.

J'étais encore plongé dans mes pensées quand la femme me tendit une enveloppe, m'expliquant qu'elle avait fait le vœu, si la transaction réussissait, de me donner cette somme. Lorsque j'ouvris l'enveloppe, je découvris pour ma plus grande joie pas moins de 500 000 francs en liquide !

Je louai le Créateur pour Ses immenses bontés, me demandant par ailleurs où j'allais trouver les 200 000 francs manquants. Et Sa bonté ne tarit point, puisque je reçus cette somme de la même manière que j'avais reçu la première partie : en montant dans le bureau de la Yéchiva, j'y trouvai une enveloppe posée sur la table. En vérifiant son contenu, je découvris qu'elle contenait 200 000 francs, cette fois-ci donnés par celui qui avait acheté les lingots.

C'est le cœur débordant de joie et de reconnaissance envers le Tout-Puissant que je signai le contrat d'achat de cette villa, qui allait abriter la Yéchiva de Lyon, à partir de laquelle la Torah rayonne sur le monde entier. Des dizaines d'institutions de Torah dans le monde entier ont suivi à partir de là, et des milliers de Juifs ont ainsi pu faire téchouva.



DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

L'histoire suivante est connue des Juifs d'Agadir. Ils racontent qu'en plein Yom Kippour, au moment où Rabbi Khalifa se trouvait à la synagogue, plongé dans le jeûne et les prières, arrivèrent au port plusieurs navires remplis de marchandise lui appartenant.

Rabbi Khalifa craignit que bientôt les marchands non-juifs ne viennent le déranger pour faire affaire avec lui. Il se ressaisit avec force et adressa une prière à D.ieu où il demandait à Celui qui peut tout de faire en sorte que tous ses navires coulent avec leurs marchandises. Il ne voulait pas que ce saint jour fût profané par sa faute.

La requête du Tsaddik s'accomplit. Devant tous les regards abasourdis et au son des cris des ouvriers du port et des commerçants qui s'étaient réunis aux alentours, les navires furent inexplicablement engloutis dans les profondeurs des flots. A compter de ce jour, alors que tous ses biens avaient disparu dans la mer sur sa demande, la roue tourna pour Rabbi Khalifa et il connut la pauvreté.

Le témoignage des Juifs d'Agadir qui habitent cette ville portuaire est fascinant : « Dans certaines conditions atmosphériques, lorsque la marée est basse et que le niveau de l'eau descend, on peut apercevoir les mâts des navires de Rabbi Khalifa Malka qui s'élèvent du fond du port. »